

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS		ANNONCES ET AVIS DIVERS	
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie Nationale à Rufisque	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE	
	Six mois	Un an	Six mois	Un an
Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO 15.000f		La ligne 1.000 francs	
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : France, Zaïre R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie. Etranger : Autres Pays Prix du numéro Année courante 600 f Par la poste : Majoration de 130 f par numéro Journal légalisé 900 f		Chaque annonce répétée Moitié prix (Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces). Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 9520 790 630/81	
	20.000f 40.000f 23.000f 46.000f Année ant. 700f.			
	Par la poste			

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

2001		
13 mars	Décret n° 2001-218 portant élévation dans l'Ordre national du Lion à titre étranger ..	280
13 mars	Décret n° 2001-220 conférant l'honorariat à un magistrat ..	280
15 mars	Décret n° 2001-235 modifiant le décret n° 2001-197 du 4 mars 2001 portant nomination des ministres ..	280
16 mars	Décret n° 2001-239 portant nomination des membres du Haut Conseil de l'Audiovisuel ..	280
19 mars	Décret n° 2001-240 portant élévation dans l'Ordre national du Lion à titre étranger ..	281
19 mars	Décret n° 2001-241 portant nomination dans l'Ordre national du Lion à titre étranger ..	281
23 mars	Décret n° 2001-246 modifiant le décret n° 2001-156 portant création d'une commission d'enquête ..	282
28 mars	Décret n° 2001-249 portant promotions et nominations dans l'Ordre du Mérite au titre de l'année 2000 ..	282
28 mars	Décret n° 2001-250 portant promotions et nominations dans l'Ordre national du Lion au titre de l'année 2000 ..	285
28 mars	Décret n° 2001-252 portant promotions et nominations des personnels civils et militaires des Forces armées dans l'Ordre du Mérite au titre de l'année 2001 ..	288

MINISTERE DES FORCES ARMEES

2001		
19 mars	Décret n° 2001-243 portant nomination d'un officier supérieur des Armées à un emploi militaire ..	290

MINISTERE DE LA JUSTICE

2001		
13 mars	Décret n° 2001-223 portant dispense en vue d'une adoption ..	290
13 mars	Décret n° 2001-225 portant dispense en vue d'une adoption ..	290

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

2001		
19 mars	Décret n° 2001-244 portant nomination du Directeur général de la Société nationale de Radiodiffusion Télévision du Sénégal (RTS) ..	290

MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS

2001		
14 mars	Décret n° 2001-233 portant nomination d'un inspecteur des Affaires administratives et financières ..	290

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET n° 2001-218 du 13 mars 2001
portant élévation dans l'Ordre national
du Lion à titre étranger.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, GRAND MAÎTRE
 DE L'ORDRE NATIONAL DU LION,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 37 et 65 ;

Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national du Sénégal modifiée par les lois n° 62-416 du 11 juillet 62 et 64-06 du 24 janvier 1964 ;

Vu le décret n° 72-24 du 11 janvier, portant Code de l'Ordre national du Lion modifié par le décret n° 72-942 du 26 juillet 1972 ;

Vu le décret n° 2000-264 du 1^{er} avril 2000, portant nomination du Premier Ministre ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion.

DÉCRÈTE :

Article premier. – Est élevé à la Dignité de Grand-Officier dans l'Ordre national du Lion à titre étranger : M. Juan Antonio Samaranch, Président du Comité international olympique CIO.

Art. 2. – Le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 13 mars 2001

Abdoulaye WADE

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Moustapha NIASSE.

DECRET n° 2001-220 en date du 13 mars 2001

Conférant l'honorariat à un magistrat

Article premier. – L'honorariat dans l'emploi de Président de Chambre à la Cour d'Appel de Dakar est conféré à M. Mamadou Diakhoumpa admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite depuis le 1^{er} janvier 2001.

Art. 2. – Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent décret.

DECRET n° 2001-235 du 15 mars 2001

modifiant le décret n° 2001-197 du 4 mars 2001
portant nomination des ministres.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Vu la Constitution, notamment en ses articles 49, 53, 54 et 56 ;

Vu le décret n° 2001-196 du 3 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2001-197 du 4 mars 2001 portant nomination des ministres ;

Sur proposition du Premier Ministre.

DÉCRÈTE :

Article premier. – A l'article 1^{er} du décret n° 2001-197 du 4 mars 2001 susvisé la mention relative au Ministre de l'Enseignement supérieur est supprimée et remplacée par la disposition suivante :

« M. Mamoussé Diagne, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ».

Art. 2. – Le présent décret sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 15 mars 2001

Abdoulaye WADE

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mame Madior Boye.

DECRET n° 2001-239 du 16 mars 2001

portant nomination des membres du Haut
Conseil de l'Audiovisuel

Article premier. – Le décret n° 98-695 du 21 août 1998 portant nomination des membres du Haut Conseil de l'Audiovisuel est abrogé.

Art. 2. – M^{me} Aminata Cissé Niang, professeur agrégé de droit, est nommée Président du Haut Conseil de l'Audiovisuel.

Art. 3. – M^{me} Fatou Sarr, sociologue, est nommée membre du Haut Conseil de l'Audiovisuel au titre des personnalités choisies par le Président de la République

Art. 4. – M. Mamadou Mbodj, docteur en psychologie, est nommé membre du Haut Conseil de l'Audiovisuel au titre des organisations des Droits de l'Homme.

Art. 5. – M. Mouhamadou Lamine Thiam, professeur de Biologie, est nommé membre du Haut Conseil de l'Audiovisuel en remplacement du parlementaire anciennement en fonction.

Art. 6. – M. Alioune Badara Bèye, écrivain, est nommé membre du Haut Conseil de l'Audiovisuel au titre des personnalités qualifiées dans le domaine de la culture, des arts et des lettres.

Art. 7. – M. Mamadou Sèye, journaliste, est nommé membre du Haut Conseil de l'Audiovisuel au titre de la presse écrite.

Art. 8. – M^{me} Marie Niang Badiane, monteuse, est nommée membre du Haut Conseil de l'Audiovisuel au titre de la presse audiovisuelle.

Art. 9. – M. Mamadou Kamara, Maître assistant, est nommé membre du Haut Conseil de l'Audiovisuel au titre de ses compétences juridiques.

Art. 10. – M^{me} Rokhy Gassama, éducatrice, membre de la Direction du Conseil sénégalais des Femmes (COSEF) est nommée membre du Haut Conseil de l'Audiovisuel au titre des organisations de femmes du Sénégal.

Art. 11. – Le Premier Ministre et le Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information sont chargés chacun de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 16 mars 2001

Abdoulaye WADE.

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mame Madior Boye.

DECRET n° 2001-240 du 19 mars 2001

Portant élévation dans l'Ordre national du Lion à titre étranger.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DU LION,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43, 57 et 76 ;

Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national du Sénégal modifiée par les lois n° 62-416 du 11 juillet 62 et 64-06 du 24 janvier 1964 ;

Vu le décret n° 72-24 du 11 janvier, portant Code de l'Ordre national du Lion modifié par le décret n° 72-942 du 26 juillet 1972 ;

Vu le décret n° 2001-196 du 3 mars 2001, portant nomination du Premier Ministre ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DÉCRÈTE :

Article premier. – Est élevée à la dignité de Grand Croix dans l'Ordre national du Lion à titre étranger : Son Excellence Monsieur Yaya Jammeh, Président de la République de Gambie.

Art. 2. – Le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 19 mars 2001

Abdoulaye WADE.

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mame Madior BOYE.

DECRET n° 2001-241 du 13 mars 2001

portant nomination dans l'Ordre national du Lion à titre étranger.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DU LION,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43, 57 et 76 ;

Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national du Sénégal modifiée par les lois n° 62-416 du 11 juillet 62 et 64-06 du 24 janvier 1964 ;

Vu le décret n° 72-24 du 11 janvier, portant Code de l'Ordre national du Lion modifié par le décret n° 72-942 du 26 juillet 1972 ;

Vu le décret n° 2001-196 du 3 mars 2001, portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2001-197 du 4 mars 2001, portant nomination du Premier Ministre ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DÉCRÈTE :

Article premier. – Est nommé au grade de Commandeur dans l'Ordre national du Lion à titre étranger : M. le lieutenant général maritime Abdulrahman Al-Daej, Directeur de l'Assistance Militaire et de la Coopération des Armées Saoudiennes.

Art. 2. – Le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 19 mars 2001

Abdoulaye WADE.

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mame Madior Boye.

**DECRET n° 2001-246 du 23 mars 2001
portant création d'une commission d'enquête**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;

Vu le décret n° 2001-196 du 3 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2001-197 du 4 mars 2001 portant nomination des ministres, modifié ;

Vu le décret n° 2001-156 du 15 février 2001 portant création d'une commission d'enquête ;

Sur proposition du Premier Ministre ;

DECRÈTE :

Article premier. - Les dispositions de l'article 5 de décret n° 2001-156 du 15 février 2001 susvisé sont complétées par les mentions suivantes :

« MM. Alioune Tine, Président de la RADHO ;

Mamadou Diop Ndiaye, étudiant en 4^e année de sociologie à l'Université de Saint-Louis, membre titulaire de la commission ;

Saliou Diallo, étudiant en 3^e année d'anglais à l'Université de Saint-Louis, membre titulaire de la Commission ;

Babacar Sarr, étudiant à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion, membre suppléant qui participe aux travaux de la commission en cas d'empêchement de M. Mamadou Diop Ndiaye ;

Ibrahima Sarr, étudiant à l'Ecole normale supérieure de Dakar, membre suppléant qui participe aux travaux de la commission en cas d'empêchement de M. Saliou Diallo ».

Art. 2. - L'article 8 du même décret est complété par les dispositions suivantes :

« A cette fin une caisse d'avance est ouverte auprès du Secrétariat général de la Présidence de la République afin de subvenir aux besoins matériels de la Commission »

Art. 3. - Le Premier Ministre, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 23 mars 2001

Abdoulaye WADE.

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mame Madior BOYE.

**DECRET n° 2001-249 du 28 mars 2001
portant promotions et nominations dans
l'Ordre du Mérite au titre de l'année 2000.**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, Grand Maître de l'Ordre national du Lion.

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43, 57 et 76 ;

Vu le décret n° 60-346 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre du

Mérite du Sénégal, modifié par les décrets n° 65-239 du 7 avril 1965 et n° 66-673 du 31 août 1966 ;

Vu le décret n° 99-2001 du 10 mars 1999, portant reconduction et nominations des membres du Conseil de l'Ordre national du Lion ;

Vu le décret n° 2000-277 du 19 avril 2000, portant répartition des contingents de décorations pour l'année 2000 ;

Vu le décret n° 2000-284 du 2 mai 2000, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

Vu le décret n° 2001-196 du 3 mars 2001, portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2001-197 du 4 mars 2001, portant nomination des ministres ;

Vu l'avis du Conseil de l'Ordre dont il résulte que les promotions et nominations sont faites en conformité avec les lois, décrets et règlements en vigueur ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion.

DECRÈTE :

Article premier. - Sont promus au grade de Commandeur dans l'Ordre du Mérite :

MM. Mamadou Touré, Lt colonel, Directeur du Musée des Armées ;

Moustapha Ndiaye Tounkara, Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion.

Mamadou Amadou Dia, Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion ;

Cheikh Sarr Thiam, commandant principal, Commandant du Groupe opérationnel du GMI à Dakar ;

Papa Mboup, secrétaire sténo dactylographe au Ministère de l'Intérieur ;

Birassi Sow, conseiller presse du Ministre de l'Intérieur ;

Amadou Ndiaye Faye, délégué de quartier Randoulène Nord Thiès ;

El Hadji Aly Diène, notable à Yoff Ndénatte ;

El Hadji Malang Faty, Gendarme en retraite à Dakar ;

El Hadji Abdoulaye Mboup, retraité à Dakar ;

MM. Aly Dioum, ancien ambassadeur ;

Alioune Marcel Ningue, adjudant chef en retraite à Dakar ;

Aliou Ndour, ancien chef d'armement ;

Ibrahima Diouf, colonel en retraite à Dakar ;

Mbaye Sarr, Chef du Personnel SONACOS ;

Abdoul Mbaye, Directeur général de la Banque Sénégal-tunisienne (BST) ;

Samba Kor Diop, Chef du Personnel de Sécurité NOVOTEL ;

Souleymane Mboup, médecin colonel, Professeur au Laboratoire Bactériologie et Virologie C H U Dantec.

Art. 2. - Sont promus au grade d'Officier dans l'Ordre du Mérite :

MM. Malang Maréna, intendant commandant, Inspecteur Technique Administration Finances à l'IGFA ;

Mor Tall Niang, membre de l'UNSAAS ;

MM. Moussa Paye, journaliste, membre du Synpics ;
 Mamadou Sow, capitaine, Chef de Cabinet du
 Président du Conseil économique et social ;
 Mbaye Gana Kébé, historien à Thiès ;
 Abdoul Aziz Niang, capitaine, Grande Chancel-
 lerie de l'Ordre national du Lion ;
 Babacar Diop, lieutenant de gendarmerie ; Grande
 Chancellerie de l'Ordre national du Lion ;
 Mbaye Diouf, consultant hydrogéologue à Pikine ;
 Hamady Sow, ingénieur des Travaux des Parcs
 nationaux de classe exceptionnelle ;
 El Hadji Amadou Kâne, Directeur général de la
 Banque internationale pour le Commerce et
 l'Industrie du Sénégal (BICIS) ;
 Mamadou Badara Seck, Adjoint au Maire de
 Tambacounda ;
 Amath Top, militaire en retraite à Kaolack ;
 Hamady Bocar Sy, ancien sous préfet en retraite
 à Thiès ;
 Madjimba Mbaye, Grand notable à Touba Pikine ;
 Souleymane Danso, caporal chef en retraite aux
 HLM à Dakar ;
 Abdallah Dieng, Inspecteur Enseignement en
 retraite à Rufisque ;
 Ndoungou Dieng, comptable en retraite à SN6
 cité Port Zone Sud ;
 Abdoulaye Diakhité, opérateur radio télégraphi-
 que, chiffreur à Diamagueune ;
 Daouda Ndoye, maréchal des logis chef de
 gendarmerie en retraite à Dakar ;
 Daniel Sambou, opérateur radio téléphonique en
 retraite à Dakar ;
 Cheikh Tidiane Mbaye, Directeur général de la
 SONATEL ;
 Moussa Diakhaté, gendarme en retraite à Mékhé ;
 Ismaïla Cissé, ancien employé de commerce à
 Usine Bène Tally ;
 Mouhamadou Mansour Niang, sergent, à l'Etat
 Major particulier du PR ;
 Mmes Awa Dièye, membre de l'Ordre des
 Avocats ;
 Fanta Sylla, chef d'agence Air France ;
 Angélique Diatta, Secrétaire Sténo dactylographe
 à Kolda ;
 Hélène Basse, Sage femme en retraite à Dakar.

Art. 3. - Sont nommés au grade de chevalier dans
 l'Ordre du Mérite :

MM. Pierre Marie Diémé, gardien, de la paix au
 Conseil économique et social ;
 Alphouscyni Mensaly, sergent, maître d'hôtel du
 CEMPART ;
 Ousmane Tandiang Cissé, soldat de 1^{re} classe,
 conducteur au Parc P.A.A. ;
 Roye Faye, soldat de 1^{re} classe conducteur au
 Parc P.A.A. ;

MM. Maxime Flavien Diouf, caporal, secrétaire dactylo
 cabinet CEMPART ;
 Saliou Faye, adjudant chef secrétaire à l'IGFA ;
 Alioune Ndiaye, sergent chef maître d'hôtel à
 l'IGFA ;
 Moussa Mbaye Sylla, gendarme à l'Inspection
 générale des Forces armées ;
 Moustapha Sène, caporal chef à l'Inspection
 générale des Forces armées ;
 Assane Ndoye, Caporal chef à l'Inspection gé-
 nérale des Forces armées ;
 Balla Keita, caporal chef à l'Inspection générale
 des Forces armées ;
 Sidia Djiba, caporal chef à l'Inspection générale
 des Forces armées ;
 Boubacar Aw, en service à la SONACOS/
 LINDIANE ;
 Amadou Yéro Bâ, membre de l'Association
 nationale des Artistes plasticiens du Sénégal ;
 Matar Bâ, gardien de la paix au Conseil écono-
 mique et social ;
 Badara Diack, membre de l'Union nationale des
 Chambres de Métiers ;

M^{mes} Ndèye Ndack M. Diakhaté épouse Diaw, membre
 du Conseil national de la Jeunesse du Sénégal
 (CNJS) ;
 Ramatoulaye Diallo, membre du SYPAOA PME/
 PMI ;
 Patricia Lake Diop, Notaire à Dakar ;
 Gnima Goudiaby, épouse Sané, secrétaire au
 Conseil économique et social ;
 Ndèye Rokhaya Mbodji, journaliste à Dakar ;
 Binta Ndiaye épouse Ndiaye, secrétaire au Con-
 seil économique et social ;
 Fatou Iba Ndiaye, secrétaire de direction à
 Dakar ;
 Astou Seck épouse Sow, membre du Groupement
 économique du Sénégal (GES) ;
 Diénaba Sow, opératrice économique, membre du
 Groupement économique du Sénégal ;
 Awa Thiam, membre de la Confédération des
 Syndicats autonomes du Sénégal ;
 Fatim Ndiougou Ndiaye, conseillère municipale
 ville de Rufisque ;
 Fanta Seydi, Présidente de l'Amicale des Fem-
 mes à Pikine Tally Boubess ;
 Oulimata Mbaye épouse Samb, enseignante 24,
 Avenue général de Gaulle à Dakar ;
 Ndèye Mboyta Ndiaye, secrétaire de Direction
 demeurant à Saint-Louis ;
 Aïssatou Fall, secrétaire particulière à
 Tambacounda ;

MM. Mamadou Diène, membre du Syndicat des travaux publics et de l'Hydraulique (TPH) ;
 Mamadou Dièye, commerçant à Sakal ;
 Taïb Diouf, chercheur de la Direction générale de l'ISRA ;
 Badara Mané, membre de la Fédération nationale des Groupements des Transporteurs du Sénégal (FNGTS) ;
 Yatma Ndiaye, membre au bureau national du Syndicat des Travaux publics et de l'Hydraulique ;
 Babacar Ndir, chercheur à l'ITA, membre de l'Association des Chercheurs du Sénégal ;
 Bassirou Ngom, gardien de la Paix, Commissariat de Mbacké ;
 El Hadj Serigne Tacko Mbacké Seck, membre du Conseil national de la Jeunesse ;
 Ousmane Sène, commerçant à Ndiébène Gandiol ;
 Ibra Diaw Syll, membre de la Fédération nationale des Groupements de Transporteurs du Sénégal ;
 Affé Thiam, membre de l'Union nationale des Chambres des métiers ;
 Moussa Touré, membre de l'UNSAS ;
 Youssoupha Thioune, caporal chef chauffeur au MFA ;
 Samba Awa Sy, conseiller municipal à Guinaw Rail ;
 Idrissa Diouf, adjudant, Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion ;
 Alassane Diène, adjudant, Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion ;
 Yaram Mbaye, adjudant Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion ;
 Kéba Bourama Sagna, sergent chef, Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion ;
 Mamadou M. Seck, adjudant chef de gendarmerie, Direction générale des Douanes ;
 Amadou Doudou Sagna, adjudant Chef, infirmier major à l'Ecole de Gendarmerie ;
 Abdourahmane Samba, adjudant chef, chef secrétaire de la Compagnie de Dakar ;
 Momar Seck, adjudant chef, chef de poste de sécurité au Ministère de l'Equipe-ment ;
 Mamadou Lamine Ndiaye Koné, gendarme, Brigade territoriale de Kaolack ;
 Mbiya Faye, gendarme, Brigade mixte de Diamniadio ;
 Maurice Fall, gendarme, 3^e Escadron Porté ;
 Aly Diallo, Gendarme, Brigade territoriale de Kayar ;

MM. Ibrahima Ngom, gendarme, Brigade territoriale de Bignona ;
 Mamadou Sambou, gendarme Légion Sud, Ziguinchor ;
 Ndiaye Sarr, adjudant major, infirmier major à l'ONAC ;
 Roger Coly, gendarme en retraite, membre URAC de Ziguinchor ;
 Diène Senghor, membre URAC de Diourbel ;
 Délo Baldé, Caporal en retraite, membre URAC de Kolda ;
 Alassane Diack, membre URAC de Thiès ;
 Mbaye Sèye, membre URAC de Louga ;
 Babacar Faye, adjudant major en retraite à Dakar ;
 Mor Ndiaye, sergent Ministère de l'Intérieur ;
 Ibrahima Fall, brigadier chef des gardiens de la paix secrétaire au Ministère de l'Intérieur ;
 Henri Badji, brigadier chef des gardiens de la paix chef secrétaire courrier COM ;
 Haymouth Abdoul Daff, chef bureau administratif et financier à la DGE COUD ;
 David Diatta, sapeur pompier de 1^{re} classe ;
 Bouh Aïdara, inspecteur de police principal commissionné ;
 Omar Fall, opérateur de saisie Ministère de l'Intérieur ;
 Ibrahima Diagne, sapeur pompier de 1^{re} classe ;
 Ousmane Dione, gardien de la paix, commissionné d'administration ;
 Babacar Sow, brigadier des gardiens de la paix, comptable matière DGE ;
 Ibrahima Diop, brigadier des gardiens de la paix, secrétaire de direction ;
 Mapaté Khonté, brigadier des gardiens de la paix, Protection rapprochée ;
 Ibrahima Fall, brigadier des gardiens de la paix chauffeur DAGT ;
 Papa Babacar Diop, gardien de la paix de 1^{re} classe secrétaire DGE/DOE ;
 Mory Guèye, brigadier des gardiens de la paix au Ministère de l'Intérieur ;
 Cheickh Alioune Ndiaye, chef de Division Logistique à la Direction des Opérations électorales ;
 Moussa Diouf, inspecteur principal, chef de bureau DGE/DOE ;
 Malamine Samb, brigadier des gardiens de la Paix, Ministère de l'Intérieur ;
 Ibra Diène Guèye, Délégué de Quartier Diokoul Kher à Rufisque ;
 Mamadou Sow, chauffeur mécanicien à Rufisque ;

MM. Matar Wade, Délégué de Quartier Guendel 3 à Rufisque ;

Bougouma Fall, transporteur Thiawlène Bout 2 à Rufisque ;

Mbaye Ndoye Diokoul Ndiourène à Rufisque ;

Saliou Guèye, vulgarisateur Gouye Mouride à Rufisque ;

Boubacar Mamady Ly, commis à Keury Kao à Rufisque ;

Ciré Dème, employé municipal de la ville de Rufisque ;

Meïssa Diop, chef de Village de Gorom 2 ;

Birane Thiam, fonctionnaire municipal en retraite à Sokone ;

Ibrahima Ndiaye, Directeur technique à l'AGETIP ;

Bassirou Niane, mareyeur à Tamba ;

Seyba Keita, chauffeur à Tamba ;

Oumarou Camara, ancien combattant Porte Drapeau U.N.C Lille ;

Lahbib Ndime, adjudant chef, 2^e escadron, Groupe d'Escadron Garde présidentielle ;

Jean Louis Nicolas Bara, MDL/Chef, protection rapprochée G E G P ;

Babacar Kandji, MDL/chef, commandant de peloton au 2^e escadron G E G P ;

Ibra Guèye, MDL/Chef, adjoint commandant G E G P ;

Sidy Fall, MDL/chef, adjoint chef secrétaire G E G P ;

Aliou Gningue, MDL/chef, adjoint commandant de peloton G E G P ;

Aliou Sy, MDL/chef, adjoint chef de peloton 1^{er} escadron G E G P ;

Modou Seck, MDL/chef, adjoint chef de peloton 2^e escadron G E G P ;

Thierno Ciré Ball, MDL/chef, groupe protection rapprochée G.E.G.P. ;

Saliou Sène, MDL adjoint chef de peloton 2^e escadron G E G P ;

Alassane Mbaye, gendarme, secrétaire 2^e escadron G E G P ;

Souleymane Bâ, gendarme, Maison Militaire, Présidence de la République ;

Saliou Faye, gendarme, secrétaire 2^e escadron G E G P ;

Gérard Sambou, gendarme, 2^e escadron G E G P ;

Mouratte Niang, gendarme, 2^e escadron G E G P ;

Assane Touré, gendarme, 2^e escadron G E G P ;

Art. 4. - Le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 28 mars 2001

Abdoulaye WADE.

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Mame Madior BOYE.

DECRET n° 2001-250 du 28 mars 2001

portant promotions et nominations dans l'Ordre national du lion au titre de l'année 2000.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DU LION,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43, 57 et 76 ;

Vu le décret n° 72-24 du 11 janvier, portant Code de l'Ordre national du Lion modifié par le décret n° 72-942 du 26 juillet 1972 ;

Vu le décret n° 99-2001 du 10 mars 1999, portant reconduction et nominations des membres du Conseil de l'Ordre national du Lion ;

Vu le décret n° 2000-277 du 19 avril 2000, portant répartition des contingents de décorations pour l'année 2000 ;

Vu le décret n° 2000-284 du 2 mai 2000, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

Vu le décret n° 2001-196 du 3 mars 2001, portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2001-197 du 4 mars 2001, portant nomination des ministres ;

Vu l'avis du Conseil de l'Ordre dont il résulte que les promotions et nominations sont faites en conformité avec les lois, décrets et règlements en vigueur ;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DÉCRÈTE :

Article premier. - Sont promus au grade de Commandeur dans l'Ordre national du Lion :

MM. Georges Niouky, médecin colonel, Directeur de la Santé des Armées ;

Mouhamadou Sy, vice-Président du Conseil économique et social ;

Mamadou Makhtar Diagne, membre du SYPAOA PME PMI ;

Babacar Diop, Directeur de l'Office national des Anciens Combattants ;

Mamadou Niang, capitaine en retraite à Dakar ;

Amadou Faye, conseiller des Affaires étrangères en retraite ;

Abou Ndiaye, cadre administratif à la SDE en retraite HLM.

Amadou Sadikh Diallo, colonel à la retraite à Dakar ;

Ismaïla Diarra, commandant en retraite à Dakar ;

Louis Alexandre Diam, Contre Amiral (CR), Ancien Secrétaire général de l'ANAD ;

Abdoulaye Bâ, administrateur civil en retraite, Patte d'Oie Builders Dakar ;

Cheikh Kâne, adjudant major de gendarmerie en retraite, Keur Massar ;

MM. Latfallah Layousse, Directeur général des Ciments du Sahel et Groupe Layousse :

El Hadji Mayacine Guéye, brigadier chef des gardiens de la paix à la retraite à Louga :

M^{me} Maïmouna Bâ épouse Diallo, assistante sociale, Consulat du Sénégal à Paris.

Art. 2. - Sont promus au grade d'Officier dans l'Ordre national du Lion :

MM. Amadou Tidiane Dia, général de brigade, Inspecteur général des Forces armées :

Mouhamadou Ciré Mara, Médecin général de brigade, Présidence de la République :

Seydou Bangaly, capitaine de vaisseau, inspecteur technique marine à L'IGFA :

Pape Pathé Diop, colonel, chef de division EMGA/DEG :

Docteur Pape Massal Diop, gynécologue obstétricien, membre de l'Ordre des médecins :

Abdoulaye Thiam, cadre de banque à Dakar :

Babacar Ndoye, médecin colonel, Chef du Service de Biologie, Hôpital principal de Dakar :

Demba Tounkara, capitaine à la retraite, Sicap Dara Bis Dakar :

Mouhamed Cissé, expert judiciaire, membre de l'ONEES Dakar :

El Hadji Boubacar Diakhaby, Contrôleur principal de trésor en retraite à Dakar :

Idrissa Dionc, Ancien Président de la Fédération sénégalaise de Boxe :

Moïsse Tending, caporal chef en retraite à l'IRD du Centre de Hann :

Abdourahmane Sy, administrateur civil principal en retraite, HLM Nimzatt à Dakar :

Youssoupha Ndiaye, commandant en retraite à Dakar :

Mme Mame Bassine Niang, avocat à la cour :

MM. Ibrahima Sy, docteur vétérinaire en retraite :

Bouna Gaye, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop :

Ndiouga Bâ, notable à Touba Pikine Dakar :

Malick Seck, chef d'agence BIAO en retraite Usine Bène Tally :

Séga Touré, Proviseur du Lycée Demba Diop à Mbour :

Cheikh Seck, Directeur du Bloc scientifique de Kaolack :

Art. 3. - Sont nommés au grade de Chevalier dans l'Ordre national du Lion :

MM. Abdoulaye Seck, Lt-colonel, Chef de Division EMGA/DTR.

Issa Diop, capitaine de frégate, Chef de la Division logistique EMMARINE :

Souleymane Sall, Lt colonel, Inspecteur des Services et de la Logistique IGFA :

Mamadou Gaye, capitaine chef de cabinet IGFA :

Henri Gomis, capitaine, Chef de bureau gestion EMGA/DPERS :

Youssou Diagne, Directeur de Cabinet du Président du Conseil économique et social :

Arfang Boubacar Daffé, Directeur général de la CNCAS :

Mamadou Gambi, notable au quartier Boucotte à Ziguinchor :

Oumar Bâ, archiviste Médina Dakar :

Abdoulaye Baldé, membre de l'Union nationale des Coopératives Agricoles du Sénégal (UNCAS) :

Sara Camara, membre de la Coordination des Syndicats autonomes du Sénégal (CSA) :

M^{mes} Solange Diallo, épouse Décuper, pharmacienne à Dakar :

Seynabou Diallo, chef d'entreprise et membre du Groupement économique du Sénégal (GES) :

Coura Diaw, Directrice de SAFRITRANS international :

Maïmouna Diakité Diop, Présidente du Conseil de l'Ordre (section B) des Pharmaciens :

Nafissatou Diop, notaire à Dakar :

Ndèye Dieynaba Fall, Présidente du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens du Sénégal :

Mérrouéh Najat, libraire, Librairie des 4 Vents à Dakar :

Aïda Ndiaye, Directrice générale de PICTOON (dessins animés) :

Mame Yacine Ndiaye, teinturière, Secrétaire générale de l'UGTA :

Marie Sakho Seydi, directrice générale Biscuiterie de Médina (BDM)

Emilie Diatta, épouse Faty, sage femme d'Etat :

Oumy Ciss Diakhaté, conseillère municipale d'arrondissement à Rufisque Ouest :

MM. Diouba Doumbouya, adjudant chef gestionnaire du Conseil économique et social :

Mbagnick Macodou Diop, membre du Conseil de l'Ordre des Avocats :

Antonin Fayemi, Secrétaire général du Syndicat des Pharmaciens du Sénégal :

MM. Maguette Ndiaye, Président de l'Union régionale des Coopératives des Exploitants forestiers de Dakar :

El Hadji Madiama Fall, membre de la Fédération nationale des Groupements des Transporteurs du Sénégal :

Waly Ndiaye, Professeur d'anglais, membre de la Confédération des Syndicats autonomes (CSA) :

Alassane Ndiaye, Secrétaire général du Syndicat des Transports routiers :

Adel Salhab, Directeur général de la Rochette ;
Serigne Ameth Seck, Trésorier général de l'Union nationale des Coopératives d'Exploitants forestiers du Sénégal :

Alla Sène, Président Directeur général de SAHEL GAZ :

Ousmane Sène, commerçant à Saint-Louis :

Mamadou Lamine Sow, professeur titulaire de médecine légale à l'UCAD :

Khollé Thioune, gendarme au Conseil économique et social :

Antoine Gomis, notable à Ziguinchor :

Edouard Sané, ancien secrétaire de la Chambre de Commerce de Ziguinchor :

Alain Ehemba Badji, Sous Préfet en retraite à Ziguinchor :

Saloli Massaly, gendarme en retraite à Ziguinchor :

Khalifa Sané, Imam Mosquée Yamatogne à Ziguinchor :

Henri Mingou, ancien combattant à Ziguinchor :

Amadou Mbacké Sèye, Président du Groupe DIPROM-SITRA-TOUBA Gaz :

Oumar Guèye, Directeur général de SOSETRA ;
Serigne Mboup, Président Directeur général du groupe CCBM :

Moussa Souané, biologiste, Directeur général de BEST GOODS Industrie :

Mansour Kama, Président Directeur général de la Société sénégalaise d'Investissements :

Aristide Adediran, Président de l'Union des Entrepreneurs du Domaine Industriel de la SODIDA :

Doudou Diène, Directeur du Département de Dialogue nitriculturel et du Pluralisme de la Paix à l'UNESCO.

Cheikh Cissé, opérateur économique quartier Pont Tambacounda :

Babacar Diallo, Directeur Antenne régionale du Centre d'Etudes diplomatiques et stratégiques CEDS de Dakar :

Oumar Cissé, adjudant major, adjoint chef Division Administration Personnel DIRINT :

Antoine Mpamy, adjudant major, Infirmier Major Compagnie de Louga :

MM. Jean Ndao, gendarme, Ministère de l'Economie et des Finances :

Malick Coumba Ndiaye, Directeur de l'Ecole primaire de la Caserne de Mbao ;

Ibrahima Gaye, chef de bureau emplois de réservés, ONAC :

Adama Diallo, Secrétaire permanent de l'Union nationale des Combattants d'Afrique :

Abdoulaye Diop, officier de police, Commandant de Compagnie :

Masserigne Faye, officier de paix adjoint chef BIP :

Papa Samba Mbodji, officier de paix, Chef de l'Etat major du GMI :

Ramis Omaïs, industriel à Ziguinchor :

Seyni Camara, sous officier en retraite Cité Sotiba à Pikine :

Birama Fall, administrateur civil principal, Secrétaire général de la Ville de Rufisque :

Ibra Wade, marabout, 66 B Arafat Rufisque :

Oumar Ibnou Alioune Dia, Imam Ratib à Diokoul Kher Rufisque :

Mouhamadou Ndiaye, fonctionnaire de police en retraite à Mermoz Dakar :

Mamadou Yembé Coly, technicien supérieur des travaux publics à Tendouck :

Badji Cissokho, intendant principal en retraite, Point E à Dakar :

Mamadou Boye Diallo, ancien combattant à Ouakam :

Mbaye Niang, adjudant chef de gendarmerie en retraite à Baayakh :

Moussa Camara, chef de service de transit en retraite à Ziguinchor :

Cheikh Ndiaye, géomètre topographe spécialisé en travaux du génie rural Hann :

Mame Birame Faye, inspecteur régional de coopération :

Mouhamed El Hafiz Gadio, notable à Saldé (Podor) :

Badio Mademba Bâ, adjudant chef en retraite Golf Sud :

Issou Ndour, adjudant major en retraite Pikine Tally Boubess :

Mouhamadou Dia, instituteur en retraite à Mbour :

Cheikh Wade, professeur d'enseignement secondaire principal au Lycée Limamoulaye de Pikine :

Ababacar Guèye, lieutenant de réserve, Directeur général de la SBCS :

Bacre Waly Ndiaye, avocat, Président de la Fédération internationale des Droits de l'Homme :

MM. Babacar Niang, Avocat à la cour à Dakar :
 Sidiki Kaba, avocat à la cour à Dakar :
 Cheickh Diallo, sergent des sapeurs pompiers en retraite à Dakar :
 Mamadou Gassama, représentant de la communauté sénégalaise en Ouganda :
 Barthélémy Sarr, adjudant chef, Commandant de peloton au 2^e escadron de la Garde présidentielle :
 Mbaye Sow, adjudant chef, Adjoint Commandant 2^e escadron G E G P :
 Abdoulaye Bourry, adjudant chef, Commandant peloton 2^e escadron de la Garde présidentielle.

Art. 4. – Le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 28 mars 2001

Abdoulaye WADE.

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre.

Mame Madior Boye.

DECRET n° 2001-252 du 28 mars 2001

portant promotions et nominations des personnels civils et militaires des Forces armées dans l'Ordre du Mérite au titre de l'année 2001.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DU LION,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43, 57 et 76 :

Vu le décret n° 60-346 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre du Mérite du Sénégal, modifié par les décrets n° 65-239 du 7 avril 1965 et n° 66-673 du 31 août 1966 :

Vu le décret n° 71-652 du 9 juin 1971, réglementant l'Ordre du Mérite, modifié :

Vu le décret n° 99-201 du 10 mars 1999, portant reconduction et nominations des membres du Conseil de l'Ordre national du Lion :

Vu le décret n° 2000-284 du 2 mai 2000, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion :

Vu le décret n° 2000-962 du 21 novembre 2000, portant répartition des contingents de décorations pour l'année 2001 :

Vu le décret n° 2001-196 du 3 mars 2001, portant nomination du Premier Ministre :

Vu le décret n° 2001-197 du 4 mars 2001, portant nomination des ministres :

Vu l'avis du Conseil de l'Ordre dont il résulte que les promotions et nominations sont faites en conformité avec les lois, décrets et règlements en vigueur :

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion.

DECRÈTE :

Article premier. – Sont promus au grade de Commandeur dans l'Ordre du Mérite :

MM. médecin colonel Mahfouz Madjidé Sarr, Médecin Chef du Centre spécial de Réforme :

colonel Djibril Bâ, Haut Commandant en Second de la Gendarmerie nationale :

colonel Abdoulaye Aziz Ndao, Directeur Contrôle, Etudes, Législation au Ministère des Forces armées.

Art. 2. – Sont promus au grade d'Officier dans l'Ordre du Mérite :

MM. colonel Sadia Dramé, inspecteur technique des affaires juridiques et sociales de la Gendarmerie nationale :

médecin colonel Mamadou Boubou Sall, Chef de Service ophtalmologique de Hoggy/ Bataillon de Santé :

médecin-colonel Mouhamadou Bousriou Cissé, médecin au Bataillon de Santé :

colonel Momar Talla Fall, Commandant de la Zone militaire n° 3 – Kaolack :

colonel Bakary Seck, Commandant la Zone militaire n° 5 :

médecin lieutenant – colonel Mamadou Bachirou Niang, médecin au BATSANTE :

lieutenant-colonel Mamadou Ngom, Chef de la Division Instruction- Documentation Sports de la Gendarmerie nationale :

capitaine de corvette Yoro Thiam, conseiller technique au Ministère des Forces armées :

commandant Dominique Mbinky, Chef de la Division Administration à la Direction des Personnels militaires et de la Mobilisation au Ministère des Forces armées :

capitaine Demba War Sall, Chef de la Division Approvisionnement au Bataillon de l'Intendance :

capitaine Papa Kandé Ndiaye, adjoint officier social à l'Etat-Major général des Armées :

lieutenant Harouna Thiam, Commandant la CCS/ 25^e Bataillon de Reconnaissance et d'Appui – Bignona :

MM. adjudant chef Babacar Ndiaye, Chef Secrétaire de la Division Emploi - Opérations Organisation statistiques de la Gendarmerie nationale ;
adjudant-chef Abdoulaye Bolar Coly, chef de section au 25^e Bataillon de Reconnaissance et d'Appui - Bignona ;

adjudant Moussa Sène, Chef du Bureau Renseignements de la Gendarmerie nationale ;

sergent-chef Alassane Diallo, chef du Bureau Courrier général au Ministère des Forces armées ;

sergent-chef Ousmane Ndiaye, chef de section au Bataillon des Commandos ;

gendarme Mamadou Diallo, bureau de sécurité du Building Administratif ;

gendarme Arona Ndione, Groupe d'Escadrons de la Garde présidentielle (GEGP) ;

gendarme Alassane Diagne, chauffeur à la Légion de Sécurité ;

Abdou Dieng, ancien combattant à Louga ;

Art. 3. - Sont nommés au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite :

MM. colonel Cheikh Tidiane Mbaye, inspecteur technique des Services de la Gendarmerie nationale ;

Commandant Kisma Mamadou Sow, chef moyens techniques au Groupement de Soutien de l'Armée de l'Air ;

Commandant Lamine Keita, Chef de Corps du 1^{er} Bataillon d'Infanterie ;

Chef d'escadron Libasse Laye Guèye, Chef de Corps du 26^e bataillon de Reconnaissance et d'Appui - Kolda ;

Commandant Martial Gomis, Chef de Corps du 5^e Bataillon d'infanterie - Ziguinchor ;

Capitaine Mamadou Sonar Ngom, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Louga ;

Capitaine Assane Konaté, Commandant l'Escadron d'intervention de St-Louis ;

Enseigne de vaisseau 1^{re} classe Ousmane Sambe, Commandant la Compagnie de Fusiliers Marins Commandos ;

Lieutenant Mamadou Diouf, Groupement de Soutien de l'Armée de l'Air ;

Adjudant-Major Rémy Coly, chef de section au Camp Mamadou Lamine Dramé ;

Adjudant Major Abdoulaye Diop, Bataillon Hors Rang ;

MM. Adjudant-Major Houdy Diédhiou, bataillon des Blindés - Thiès ;

Adjudant-Major Badara Diouf, officier des détails au Bataillon du Matériel ;

Adjudant-chef Kalifa Diédhiou, infirmier au Bataillon de Santé ;

Adjudant-chef Cyriaque Coly, Ecole nationale des Sous-Officiers d'Active - Kaolack ;

Adjudant-chef Jean Denis Coly, dépanneur radio au Bataillon Hors Rang ;

Adjudant-chef Djibril Diouf, officier des détails au Bataillon des sports ;

Adjudant-chef Simon Ndiaye, Bataillon de Soutien du Génie ;

Adjudant-chef Birame Biiéye, chef de section à la Direction de la Documentation et de la Sécurité extérieure ;

Adjudant-chef Samba Sagna, Commandant la brigade mixte de Gendarmerie de Tambacounda ;

Adjudant-chef Ibrahima Ndiaye, Chef Secrétaire de la Légion de Gendarmerie sud ;

Adjudant-chef Mamadou Moustapha Dia, Chef Secrétaire de la Division Communication de la Gendarmerie nationale ;

Adjudant Abdou Faye, Bataillon des Blindés - Thiès ;

Adjudant Abdou Djiba, Ecole nationale des Sous-Officiers d'Active - Kaolack ;

Premier maître Abdoulaye Ndiaye, électricien à la Marine nationale ;

Maître Salifou Diouf, manœuvre à la Marine nationale ;

Sergent-Chef Cheikh Ndiaye, secrétaire à la Direction des Personnels militaires et de la Mobilisation ;

Sergent Alioune Ndiaye, aide moniteur éducation physique sportive au Bataillon de Santé ;

Sergent Abdou Bodian, secrétaire au Bureau du Courrier au Ministère des Forces Armées ;

Gendarme Moustapha Diambang, bureau de sécurité du Building administratif ;

Gendarme Mouhamadou Doudou Soumaré, Groupe d'Escadrons de Protection ;

Gendarme Mamadou Bassirou Niang, Brigade territoriale de Foundiougne ;

Gendarme Mamadou Lamine Mané, radiotélégraphiste à l'Etat-Major de la Compagnie de Gendarmerie de Fatick ;

Gendarme Samaye Diatta, Escadron Hors Rang Gendarmerie nationale ;

MM. Caporal chef Seydou Sanokho, tireur AML 24^e
Bataillon de Reconnaissance et d'Appui :

Caporal chef Gérard Jacky, ouvrier spécialiste à
la Direction de la Documentation et de la
Sécurité extérieure :

Caporal chef Emmanuel Diatta, Groupiste au
Bataillon des Transmissions :

Caporal-chef Saturin Coly, chauffeur au Ministère
des Forces armées :

Caporal-chef Saïdou Kanté, Camp El Hadji Omar
Nord - Saint-Louis :

Caporal-chef Moustapha Diaté, Bataillon du Ma-
tériel :

Soldat de 1^{re} classe Toumané Biaye, Bignona :

Soldat de 1^{re} classe Abou Bâ, électricien au 26^e
Bataillon de Reconnaissance et d'Appui :

Ibrahima Koté, Aide manipulateur radio à l'Hô-
pital principal de Dakar :

Lamine Diédhiou, ancien combattant à l'Union
régionale des Anciens Combattants de Dakar :

Diatta Diawara, tailleur à la Direction de l'Inten-
dance.

Art. 4. - Le Premier Ministre, le Ministre des Forces
armées et le Grand Chancelier de l'Ordre national du
Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de
l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal
officiel*.

Fait à Dakar, le 28 mars 2001.

Abdoulaye WADE.

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,
Mame Madior Boye.

MINISTERE DES FORCES ARMEES

DECRET n° 2001-243 en date du 19 mars 2001
portant nomination d'un officier supérieur des
Armées à un emploi militaire.

Article premier. - Pour compter du 16 août 2000,
le lieutenant-colonel Alioune Wade est nommé Inspec-
teur technique au Ministère des Forces armées, placé
pour emploi auprès du chef d'Etat-major général des
Armées.

Art. 2. - Le Ministre des Forces armées est chargé
de l'exécution du présent décret.

MINISTERE DE LA JUSTICE

DECRET n° 2001-223 en date du 13 mars 2001
portant dispense en vue d'une adoption

Article unique. - La dispense prévue par l'article 226
du Code de la Famille est accordée à Mme Miranda
Nahara, veuve Néhémé, demeurant PO BOX 444 -
Banjul, en vue de l'adoption des enfants - Abess
Néhémé, né le 9 septembre 1988 à Kaolack et Nouhad
Néhémé, née le 23 novembre 1990 à Dakar

DECRET n° 2001-225 en date du 13 mars 2001
portant dispense en vue d'une adoption.

Article unique. - La dispense prévue par l'article 226
du Code de la Famille est accordée à M. Kougnarigaye
Diatta, domicilié cité S.H.S. villa n° 187, Golfe Nord
- Dakar en vue de l'adoption de l'enfant Lionel
Koubessibo Diédhiou, né le 16 juillet 1985 à Dakar.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

DECRET n° 2001-244 en date du 19 mars 2001
portant nomination du Directeur général de la
Société nationale de Radiodiffusion Télévision du
Sénégal (RTS).

Article premier. - M. Mactar Sylla, journaliste, est
nommé Directeur général de la Société nationale de la
Radiodiffusion Télévision du Sénégal (RTS) en rem-
placement de M. Guila Thiam, appelé à d'autres
fonctions.

Art. 2. - Le Ministre de la Communication et des
Technologies de l'Information est chargé de l'exécution
du présent décret.

MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS

DECRET n° 2001-233 en date du 14 mars 2001
portant nomination d'un inspecteur des Affaires
administratives et financières.

Article premier. - M. Seydou Diaw, Mle de solde
354 781-A Inspecteur principal de l'éducation populaire,
de la jeunesse et des sports, est nommé Inspecteur des
Affaires administratives et financières au Ministère des
Sports et des Loisirs.

Art. 2. - Le Ministre des Sports et des Loisirs est
chargé de l'application du présent décret.